

## "LETTRE A SINE"

C'était la mort dans l'âme que j'allais me présenter contre toi. Ce n'était pas toi qui m'avais enseigné à protester contre toutes les violences que j'allais faire condamner. Et pourtant si ! Tu avais dit des choses ignobles ... les pires qu'on puisse entendre. Sous prétexte de voler au secours de tes amis palestiniens, tu avais blessé à mort ceux qui ne voulaient que vivre et oublier leurs bourreaux.

Brusquement, parce qu'il était 4 heures du matin et que la médiocrité des propos de ceux qui t'entouraient t'avait poussé à la provocation, tu as commis le crime de renier la simple et humaine fraternité. En réécoutant l'enregistrement, pas une seconde je n'ai cru que tu étais ivre. Il n'y a que ceux qui n'ont jamais ressenti la lucidité abominable que procure la boisson qui ont pu croire que tu parlais sous l'empire d'un état alcoolique. Ton engagement total aux côtés des palestiniens t'avait simplement transformé en terroriste d'une heure.

Nul ne dira si la L.I.C.R.A. a eu raison de te dénoncer. Elle en avait le droit. Elle en avait le devoir. Tu as fini par le comprendre en écrivant cette lettre de réconciliation. Elle n'a pas dû te coûter à écrire. Elle est belle. Elle est digne. Elle répare, un peu tard, les blessures qu'elle a causées. Il est vrai qu'elle t'a "côté" à publier. Les journaux qui l'ont acceptée se sont fait payer pour la reproduire en tout petits caractères ("Le Monde" du dimanche 21 et Lundi 22, en bas de page 5).

Lisez-la, apprenez la par coeur, récitez la à vos enfants. Vous avez là un morceau d'anthologie : une page du coeur. Elle n'appartient qu'à toi.

Heureusement que "Le Monde" ne s'est pas offert le luxe de la publier comme s'il l'avait découverte. Il se l'est payée comme la page de GARAUDY-LELONG et MATHIOT.

A vous qui militez comme moi, je l'offre gratuitement dans ces colonnes. A la prochaine audience je pourrai serrer la main de SINE.

Bernard JOUANNEAU  
Avocat à la Cour